



HAL
open science

Images du culte populaire et images du culte officiel au Forum romain. le temple de César divinisé.

Élisabeth Deniaux

► **To cite this version:**

Élisabeth Deniaux. Images du culte populaire et images du culte officiel au Forum romain. le temple de César divinisé.. Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2003, 3, pp.109-112. hal-02103150

HAL Id: hal-02103150

<https://hal.science/hal-02103150>

Submitted on 18 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Images du culte populaire et images du culte officiel au Forum romain

Le temple de César divinisé

Élisabeth Deniaux (UMR ArScAn – ESPRI)

Le temple de César s'impose au Forum comme une marque définitive d'un culte organisé en l'honneur du dictateur assassiné. Son caractère exceptionnel permet de s'interroger sur les sources de cette image ainsi que sur l'histoire de la vénération de César au cœur de la ville de Rome, sur la naissance exceptionnelle d'un culte populaire dans l'espace du Forum traditionnellement consacré aux activités politiques et religieuses. Le choc causé par la mort de César aux ides de mars 44 fut si grand que les risques de débordement populaire semblaient inévitables. Les funérailles publiques de César, organisées sans doute le 20 mars, renforcèrent l'émotion populaire¹. Le Sénat, réuni par Antoine au temple de Tellus le 17 mars, avait décidé l'organisation de funérailles publiques. Un cortège d'honneur amènerait le corps de César de sa maison, la *domus publica*, résidence du *pontifex maximus* proche de la maison des Vestales, au centre du Forum. Devant les Rostres, un discours funèbre devait être prononcé conformément à la tradition. Puis le cortège se rendrait au Champ de Mars où le corps de César serait incinéré. Auparavant, le corps de César serait exposé devant les Rostres sous une sorte de chapelle dorée, dont l'architecture rappelait le temple de Venus Genitrix que César avait fait construire dans son propre Forum et les habitants de Rome auraient le droit de venir déposer des offrandes à son pied. Antoine, le consul de 44, tenta-t-il de modérer l'expression de la douleur collective ? Selon Suétone, qui est aussi l'auteur du récit que nous venons de citer, il s'adressa au peuple pour lui rappeler « tous les honneurs divins et humains qui avaient été décernés collectivement à César par un *senatus consulto*, ainsi que le serment par lequel tous les sénateurs s'étaient engagés à défendre la vie du seul César »². D'autres auteurs le montrent, au contraire, renforçant par ses paroles l'émotion et la colère des Romains. Dans ces funérailles publiques, le consul de 44, qui, en outre, était l'ami et le parent du défunt, avait un rôle officiel. Il était celui qui devait prononcer, conformément à la tradition romaine, un discours en l'honneur du défunt du haut de la tribune aux harangues, les plus anciens Rostres. C'est Appien qui donne la version la plus pathétique de cet épisode : « Antoine commença à célébrer César comme un dieu du ciel... puis... il découvrit le corps de César, accrocha la toge de celui-ci au bout d'une pique et l'agita, percée par les coups et trempée par le sang de l'*imperator*. À ce spectacle, le peuple, comme un chœur tragique, joignit très douloureusement ses lamentations aux siennes, et, après avoir épanché sa souffrance, se remplit de nouveau de colère ». Il y eut un nouvel épisode de colère lorsqu'on présenta au public « une statue grandeur nature de César lui-même, faite en cire, tandis que son corps, reposant au fond du cercueil, n'était pas visible. Cette statue fut tournée de tous côtés, grâce à un mécanisme, de manière à faire voir les vingt-trois blessures qui lui avaient été portées sur tout le corps et au visage ». La colère du peuple grandit alors au point que certains suggérèrent de mettre le feu aux maisons des meurtriers de César, que d'autres proposèrent de transporter le corps de César au Capitole, pour qu'il reposât dans un temple, en compagnie des dieux. À cette manifestation de la ferveur populaire, s'opposèrent les prêtres, et le corps de César fut ramené au Forum³.

¹ Les historiens anciens évoquent tous la douleur générale, cf. Suétone, César, 83; Appien, *Guerres civiles*, 2, p. 118-119. Sur les funérailles de César, cf. St. Weinstock, *Divus Julius*, Oxford, 1971, p. 364-367 ; St. Benoist, « La "consécration dynastique" : César divinisé au Forum », *Colloque Rome antique, pouvoir des images, images du pouvoir*, éd. E. Deniaux, PUC, Caen, 2000, p. 115- 134 et E. Deniaux, « Amatus et la naissance du culte de César au forum romain », *Colloque Rome 2000*, Caen, sous presse.

² Cf. Suétone, César, 84, qui ajoute que le lit funèbre fut porté au Forum devant la tribune aux harangues par des magistrats en exercice ou sortis de charge.

³ Cf. Appien, 2, 143-148.

Mais une véritable émeute éclata alors au Forum, dans le secteur de la Regia. Des morceaux de bois furent rapidement rassemblés, en brisant les banquettes et les estrades des tribunaux. Toutes sortes d'ornements, armes et décorations militaires, bijoux, furent jetés comme des offrandes sur ce bûcher improvisé qui fut rapidement allumé⁴. Les historiens font ensuite mention de la nuit que le peuple passa auprès de lui. C'est le peuple aussi qui, selon Suétone, « fit dresser sur le Forum une colonne massive de vingt pieds environ, en marbre de Numidie, avec l'inscription "au Père de la Patrie" »⁵. En évoquant rapidement la construction du monument du souvenir, l'historien ne mentionne pas le rôle des meneurs et spécialement de l'homme qui tenta de capter à son profit une partie de cette dévotion populaire naissante, Amatius. Il est vrai que les manifestations de la ferveur populaire à Rome sont peu fréquemment évoquées. Cependant l'épisode du bûcher réalisé en plein Forum en mars 44 avec les bancs des tribunaux rappelle la mort de Clodius, en 52, la crémation du corps de celui-ci et l'incendie de la Curie. Le cadavre du tribun de la plèbe assassiné avait été transporté au Forum comme celui d'un général romain honoré d'un *funus publicum*. Les tribuns de la plèbe s'étaient adressé au peuple à la tribune et, finalement, le corps de Clodius avait été brûlé dans la Curie qui avait été détruite par le feu ainsi que les monuments voisins⁶.

Les textes qui évoquent la naissance spontanée d'un culte dans l'espace urbain sont rares cependant. Les auteurs contemporains de la mort de César et la tradition postérieure, qui font mention des mouvements de la plèbe en mars 44, ont transmis le nom du plus remarqué des meneurs, Amatius, des épisodes de son action ainsi que de la répression qui s'exerça alors. C'est plus tard seulement que les responsables politiques reprirent l'idée de d'honorer César par un culte établi au Forum et de construire un sanctuaire à l'emplacement de son bûcher. L'homme qui tenta d'organiser à son profit les manifestations de la douleur populaire s'appelait Amatius. Le danger qu'il représentait était aggravé par le fait qu'Amatius se disait fils de Marius, c'est-à-dire aussi parent de César⁷. César avait, en effet, un lien de parenté avec Marius, puisque sa tante Julia était la femme de celui-ci. Éloigné de Rome par César qui redoutait sa popularité, mais resté en Italie, Amatius réapparut à Rome au moment de la mort de César, exploitant la douleur populaire qui s'exaltait contre le meurtre de celui qui pouvait être considéré comme son parent. Après la mort de celui-ci, devenu une sorte de chef populaire, Amatius prit l'initiative de construire un monument funéraire, un *bustum*, au Forum, à l'emplacement du bûcher de César et de susciter des émeutes dans la ville, spécialement contre les meurtriers de César⁸. Appien mentionne aussi les troubles occasionnés dans la ville et l'intervention du consul Antoine, qui rétablit la sécurité dans Rome en arrêtant Amatius et en l'exécutant. De véritables émeutes éclatèrent dans la ville. Des soldats furent appelés en renfort. Les esclaves furent crucifiés et, pour les hommes libres, on remit en vigueur un châtement ancien, en les précipitant du haut de la Roche Tarpéienne⁹.

Antoine, croyant avoir rétabli l'ordre dans la ville, était parti, vers la fin du mois d'avril 44, installer des vétérans sur des terres coloniales que leur avait attribuées César. C'est le consul Dolabella, resté à Rome, qui dut affronter les manifestations prolongées de la douleur du peuple que la mort d'Amatius n'avait pas arrêtées. A l'endroit où le corps de César avait été brûlé, une colonne avait été dressée ; Dolabella la fit renverser. Il fit exécuter les auteurs de troubles, et mettre en adjudication le pavage de son emplacement¹⁰.

L'élévation d'une colonne reste dans nos documents comme le premier témoignage d'une réalisation monumentale du peuple en l'honneur de César au Forum. Suétone affirme que la plèbe « fit dresser sur le forum une colonne massive de vingt pieds environ, en marbre de Numidie, avec l'inscription : "Au Père de la Patrie" »¹¹. Le peuple prit l'habitude d'offrir des sacrifices à son pied. L'usage de sacrifier dans ce lieu, les nécessités de ce culte improvisé imposaient sans doute la construction d'un autel. C'est en 42 que les triumvirs prirent la décision d'édifier un temple à César divinisé¹². La réalisation de ce monument fut lente, puisqu'il ne

⁴ Cf. Suétone, *César*, 84.

⁵ *Ibidem*, 85.

⁶ Cf. Appien, 2, 21. Sur Clodius, cf. H. Benner, *Die Politik des P. Clodius Pulcher*, Stuttgart, 1987 et W.J. Tatum, *The Patrician Tribune, Publius Clodius Pulcher*, Univ. of California Press, 1999.

⁷ Sur la rencontre entre Octave et celui qui se disait le fils de Marius à Rome avant la mort de César, cf. Nicolas de Damas, *Vie d'Auguste* 14, 33 et le commentaire de B. Scardigli, Sienna, 1983, p. 110-113. Sur le faux Marius, cf. aussi Val. Max. 9, 15, 1 ; Appien, 3, 3 ; Tite Live, *Per.*, 116 ; Cic. *Att.* 12, 49, 2 (qui, en 45, le nomme C. Marius C(ai)ff(i)lius C(ai)n(epos) et *Phil.* 1, 5 ; Florus, 2, 4, 1 ; *R-E* 14,1816 (Amatius) ; cf. Z. Yavetz, *La plèbe et le prince*, Oxford, 1969, tr. fr. 1983, p. 94-95 et p. 105-108.

⁸ Cf. Cic. *Phil.* 1, 2, 5 : « *idemque bustum in foro facerent* » ; *bustum* est associé à « *columna* » dans le même paragraphe ; cf. aussi *Phil.* 2, 42, 107 : « *bustum in foro evertit* ».

⁹ Cf. Appien, 3, 3.

¹⁰ Cf. *Att.* 14, 15, (le 1^{er} mai 44) : « *columnam tollere locum illum sternendum locare* » et Cic. *Phil.* 1, 2, 5 : « *talsque eversio illius execratae columnae* ». Cf. aussi Lactance, *Div. Inst.* 1,15, 30 : « *Dolabella consulis, qui columnam in foro id est tumultum eius evertit ac forum expiavit* ».

¹¹ Suétone, *César*, 85.

¹² Cf. Dion Cassius, 47, 18, 4.

fut dédié par Octave que le 18 août 29 av. J.-C., après la célébration du triomphe lié à la victoire d'Actium¹³. Pendant toute cette période, un culte s'organisa sans doute autour d'un autel restauré ou refait par les triumvirs en 42. Une monnaie frappée par Octave en 36 (Fig. 1) montre le temple de César divinisé, alors en construction. Sur le revers de la monnaie, un autel est représenté à la gauche du temple consacré au divin Jules ; c'est l'autel érigé en 42¹⁴. La monnaie triumvirale montre une statue de César à l'intérieur du temple du *divus Julius* ; bien visible de l'extérieur, elle évoque ses fonctions religieuses en le représentant avec le *lituus*, le bâton de l'augure.



Fig. 1. Monnaie d'Octave avec la représentation du temple du divin Jules
(F. Coarelli, *Il Foro romano*, 2, Fig. 44)



Fig. 2. Monnaie d'Hadrien représentant les Rostres du temple du divin Jules
(F. Coarelli, *Il Foro romano*, 2, Fig. 87)

Les découvertes archéologiques de cette zone du Forum ont fait connaître la structure du temple et montré que la façade du mur de la plate-forme de celui-ci était interrompue, au centre, par une exèdre semi-circulaire large de 6,70 mètres et profonde de 3,90 mètres. Dans un premier temps, les archéologues avaient cru que le temple du *divus Julius* avait une façade rectiligne. C'est à partir de 1872 que les travaux de dégagement furent opérés dans cette zone du Forum. Cependant, dès 1898, grâce aux fouilles de Boni, s'imposait une nouvelle image, qui prenait en compte l'hémicycle. À l'époque où les Rostres furent construits, un mur fait de gros blocs de tuf masqua l'exèdre. Nous ne discuterons pas ici de la question de la localisation des Rostres (Fig. 2) qui semblent avoir constitué une tribune rectangulaire indépendante, construite plus tardivement, sous le règne d'Auguste, mais des seules particularités du temple de César divinisé¹⁵. L'exèdre construite en façade du temple avait été édiflée pour protéger un petit monument dont subsiste la base en *opus caementicium*, avec trois gradins et un plan circulaire, de dimensions modestes ; la base est haute de 0,86 m et large à la base de 3,10 m et au sommet d'environ 1,40 m. Des travaux récents ont montré que cet ouvrage était contemporain de la construction du *podium* du temple et qu'il pouvait s'agir de la base de l'autel construit sur l'ordre des triumvirs en 42. La clôture de l'exèdre par un mur doit être mise en relation avec une volonté politique, celle d'Auguste, qui rompit avec les manières d'agir du triumvir Octave. L'empereur voulait faire oublier les violences de la guerre civile¹⁶....

¹³ Cf. Dion Cassius, 51, 22, 2.

¹⁴ La monnaie est datée de 36 av. J.-C. par M. Crawford, *RRC* n°540, p. 537. Elle porte, au droit, la tête d'Octave, avec l'indication : IMP(erator) CAESAR DIVI F(ilius) III VIR ITERUM, et, sur le revers, avec la représentation d'un temple tétrastyle et de l'autel, les mots : CO(n)S ITER ET TER DESIGN(atus). La monnaie ici présentée est publiée par F. Coarelli, *Il Foro romano*, 2, Rome, 1985, p. 231, d'après le livre de P. Zanker, *Forum Romanum*, Tübingen, 1972.

¹⁵ Sur ces Rostres et leur localisation, avec l'interprétation des monnaies de l'époque d'Hadrien et du relief des *Plutei Traiani* qui les représentaient, cf. F. Coarelli, *Il Foro romano*, 2, Rome, 1985, p. 308-324.

¹⁶ Cf. M. Montagna Pasquinucci « L' " altare " del tempio del Divo Giulio », *Athenaeum*, 1-2, 1984, p. 144-155. Cf. aussi la notice de P. Gros, *Aedes Divus Iulius*, dans M. Steinby, *LTUR*, 3, p. 116-119.

L'homme qui fit retrouver la paix au monde romain, Auguste, s'attribua seul l'honneur d'avoir édifié le temple dont la construction avait été prévue en 42¹⁷. Ce temple avait un décor architectural en marbre de Carrare. Ses colonnes étaient ornées d'un ordre corinthien. Une partie de la frise qui les surmontait, faite de rinceaux et de personnages ailés, est encore visible dans l'Antiquarium du Forum¹⁸. La *cella* de l'édifice était particulière ainsi que la hauteur de celui-ci et la large porte de la *cella* qui permettait de voir la statue du culte de César divinisé. Celle-ci portait-elle une étoile, comme la statue que consacra Octave dans le temple de Venus Genitrix, après le passage de la comète qui confirma, pour les Romains, l'entrée de César au rang des dieux ?¹⁹. Sur le fronton du temple représenté sur la monnaie figure la fameuse comète, le *sidus Julius*, qui illustra les jeux organisés en l'honneur de la victoire de César et que présida Octave en juillet 44²⁰. Dans cet espace que la volonté du peuple de Rome avait spontanément consacré au souvenir de César, sur le lieu où un culte populaire s'était d'abord établi, l'empereur avait imposé sa marque. Il était le fils du dieu César, lui-même descendant de Vénus ; le choix fait par Auguste d'apporter de Cos à Rome et d'installer dans le temple de César divinisé le fameux tableau d'Apelle représentant Aphrodite atteste de cette volonté d'affirmer sa filiation divine²¹. L'endroit où s'était manifesté le deuil du peuple et l'exaltation de sa colère était aussi celui où, contre l'avis même des pouvoirs officiels, les premières formes d'un culte destiné à César s'était établi, mais il était devenu un espace privilégié de la célébration d'une dynastie²².

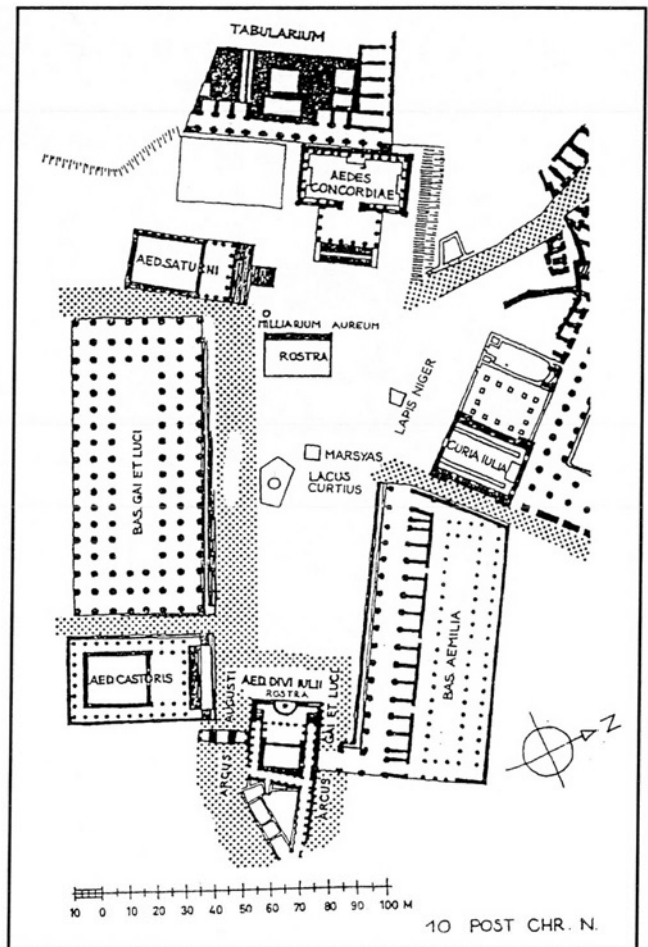


Fig. 3. Plan du Forum romain à l'époque d'Auguste, d'après P. Zanker

¹⁷Cf. *Res Gestae* 19.

¹⁸ Cf. G. Sauron, *L'histoire végétalisée, Ornement et politique à Rome*, Paris, 2000, p. 106-109 et, sur le décor du temple, cf. P. Gros, *Aurea Tempia*, BEFAR, 1976 p. 85-87 et p. 207-211.

¹⁹ Cf. Dion Cassius, 45, 7, 1 sur l'érection d'une statue dans le temple de Venus représentant César avec une étoile au dessus de la tête ; Suétone, *César*, 88, parle seulement de la représentation de César avec une étoile au-dessus de sa tête à la suite de l'apparition de la comète sans précision de monument.

²⁰ Cf. Suétone, *César*, 88, qui signale qu'au cours des premiers jeux en son honneur (il s'agit des jeux célébrant ses victoires) une comète brilla pendant sept jours consécutifs et qu'on crut alors que c'était l'âme de César admis au ciel. Sur la comète, cf. A. L. Licht, « The comet of 44 B.C. and Caesar's Funeral Games », *Am. Classical Studies* 39, Atlanta, 1997.

²¹ Cf. Pline, *H.N.* 35, 91 et Strabon, 14, 2, 19.

²² Cf. A. Fraschetti, *Rome et le prince*, trad. fr., Paris, 1994, spécialement « Le temps du deuil », p. 54-64. Cf. aussi L. Ross Taylor, *The Divinity of the Roman Emperor*, Middletown, 1931 ; A. Alföldi, *Studien über Caesars Monarchie*, *Bull. Soc. Royale Lettres*, Lund, 1952-1953 ; St. Weinstock, *Divus Julius*, Oxford, 1971.